Observation Sur un trepan naturel, gueri Sans qu'il Se Soit fait de Regeneration osseuse dans le lieu fracturé et qu'en place il existe une membrane qui clos exactement l'ouverture du trepan.

Le Nommé tranchant garçon perruquier agé de vingt deux ans Natif de cateau cambresis, demeuroit a Laon chez le Sieur vasseur Maitre perruquier ce garçon etoit Sujet a des douleurs de tête violentes Suivies d'etourdissemens et par fois de foiblesse, qu'il atribuoit a une blessure qu'il avoit reçu il y avoit deux ans, Sur la partie posterieure moyenne du parietal droit, après Sa guerison il S'est fait une croute Sur la cicatrice que tranchant enlevoit toutes les fois que les douleurs le pressoit vivement, et qu'a chaque fois qu'il le faisoit il eprouvoit du Soulagement, qu'il attribuoit a un Suintement Sanieux qui Se faisoit par l'endroit ou la croute avoit eté detruite voila ce que j'ai apris de Son Maitre ainsi qu'on le verra par la lettre ci jointe.

Huit jours avant que ce garçon entre a l'hotel Dieu en mil Sept cens Soixante douze, en acomodant un cheval, l'animal tourna Sa tête avec vitesse, et eut en rencontre celle de Tranchant a l'endroit ou il avoit eté blessé precedament, le coup fut tel que tranchant tomba contre un mur ensuite Sur le pavé il rendit un peu de Sang petite plaie qu'il Se fit à l'ancienne cicatrice, apres cet evenement les douleurs augmenterent au point que Son Maitre le determina a Se rendre a l'hotel Dieu, le jour de Son arrivée il fut Saigné deux fois, ce qui dissipa tous les accidens, plusieurs jours apres il fut purgé, le jour même de Sa purgation, il Se rendit au fauxbourg de Vaux Sous Laon, a dessein d'y voir passer la procession des [illegible] qui revenoient du pelerinage de Notre Dame de Liesse lorsqu'il eut gouté avec plusieurs de Ses camarades, il alla dans l'endroit ou il y avoit des danses, la il y prit querelle, de la dispute il en vint aux coups dans le fort de l'action il reçut plusieurs coups a la tête, de la il revint à l'hotel Dieu, j'ignorois ce qui S'etoit passé avant, ce ne fut que quelques jours ensuite qu'il m'apprit le risque qu'il avoit couru je lui trouvai de la fievre, il fut Saigné deux fois ce jour la, pansé avec des fomentations emolientes Sur les parties douloureuses, je recomandai la diete, des lavemens, des bains des pieds, une ptisanne emulsionnée nitrée, ces moyens loin de diminuer la douleur Sembloient l'accroitre, le lendemain le matin on le Saigna a la jugulaire je lui fis prendre du petit lait, a ces accidens il Se joignit des convulsions a la retine elle Se resserroit et dilatoit alternativement avec vitesse accompagnée d'une Sensibilité par fois douloureuse, qui l'empechoit de voir le [illegible] jour, je prescrivis une potion anti Spasmodique a prendre a la cuillerée je lui voilai les yeux, je fis fermer exactement Ses rideaux pour le garantir des impressions de la lumiere, aux Spasmes des yeux il en Survint aux joues les accidens augmentant, faché de voir que tout ce que j'avois

n.º 218.

mis en usage n'avoit apporté aucun soulagement je pensai qu'en faisant une incision cruciale sur l'ancienne cicatrice et en la debridant, je rencontrerois quelques humeurs ou l'exfoliation de l'os en supposant que l'inflamation de quelques filets du pericrane y donnent occasion, c'étoit le moyen d'y remedier, que par l'incision je faisois une saignée locale qui tendoit a degorger les vaisseaux si l'embarras avoit lieu, tout cela me determina a mettre en execution mon projet, j'eus lieu de m'en aplaudir, la nuit qui suivit l'operation fut des meilleures, le second jour de même le trois aussi le quatre de même, de ja je me felicitai du parti que j'avois executé j'esperais beaucoup de la suppuration à la faveur du calme qui regnoit Lorsque le cinq de l'incision toutes mes esperances furent renversées les accidens ci enoncés redoublerent continuerent jusqu'au neuf, jour de son decès.

N'ayant rien reconnu a l'exterieur propre a produire de tels effets d'ailleurs ne sachant a quoi l'attribuer je pris le parti de faire la coupe du crane pour voir si je ne trouverai pas dans l'interieur du cerveau de quoi me satisfaire dans mes recherches, apres avoir enlevé le crane j'ai vu qu'il y avoit un engorgement au cerveau, visavis l'endroit ou Trambaut, avoit été blessé precedament par un coup de chaises qui lui a fracturé le crane j'enlevai avec precaution plusieurs lames du cerveau parvenu a un pouce dans sa substance la je vis un amas de matieres paisses de couleur d'un jaune verd, sa quantité pouvoit être de trois cuillerées c'est tout ce que j'ai vu.

Messieurs, le principe de ce depot procederoit il de la premiere blessures qui lui a été faite au cateau cambresis, il y avoit deja deux ans qui l'avoit recue, il est a observer que depuis ce tems il eprouvoit des douleurs de tête fort vives avec vertiges et par fois suivies de foiblesses que pour les diminuées il arachoit une croute ou galle qui s'etoit formée sur la cicatrice dont il en decouloit une humeur ce qui lui procuroit du soulagement, ou si les coups qu'il a recu a veau ne seroient pas la cause ou l'ocasion qui auroit pu la determiner

Le procedé operatoire que j'ai executé auroit pu avoir son merite si l'abcès avoit été moins profond vers le cerveau puisque dans le lieu ou le trepan a été fait il n'y avoit qu'une membrane qui en bouchoit exactement l'ouverture de laquelle j'en ai un peu enlevé en separant les teguments qui la recouvroient avec laquelle elle etoit intimement adherée

Est il ordinaire qu'a la suite du trepan l'ouverture en soit bouchée par une production membraneuse de tous tems j'etois convaincu que la deperdition des os devoient etre reparés par une reproduction osseuse ou cartilagineuse

Gaiguiere Mtre Chirurgien
a Laon ce 25 xbre 1787